

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRATIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALCOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 13 Février 1872.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 11 de ce mois, a nommé M. le Baron François de Solernou Fernandez, Consul de la Principauté à Barcelone, (Espagne).

S. A. S. le Prince Charles III et S. A. S. le Prince héréditaire ont reçu de S. Exc. le Président de la République de Honduras, la Grand Croix de l'Ordre Equestre de Santa Rosa.

NOUVELLES LOCALES.

L'administration du Cercle des Étrangers a offert, dimanche soir, un magnifique dîner aux divers représentants de la presse venus parmi nous pour faire la relation des courses de Nice et du tir aux pigeons de Monte Carlo.

On remarquait à ce dîner M. Louis Enault, le spirituel auteur de *Nadège*; MM. Saint-Albin et Prével, du *Figaro*; M. Armand Gouzien, de la *Gazette de Paris*; M. Godde, du *Journal des Chasseurs*; MM. Léon Guilhet, C. Blanc, de Lizy, Boniface, représentant différentes feuilles parisiennes; MM. Denetier-frères, et MM. Alziary de Roquefort et de Courmaceul, appartenant à la presse Niçoise.

Tir aux pigeons.

Les concours de tir aux pigeons, de même que les courses, ont le privilège d'être le passe-temps, la distraction de la *gentry*. Il est même très rare de rencontrer un *turfiste* qui ne soit pas tireur émérite. L'Administration des bains de Monaco était tellement convaincue de cette vérité, qu'elle a eu la bonne idée de faire coïncider l'ouverture de son tir international de Monte Carlo, avec les courses de Nice.

Le succès qu'elle a obtenu en cette circonstance, prouve qu'elle avait deviné juste. Il nous suffira, en effet, de citer les noms des tireurs qui ont pris part à la lutte pour montrer que celle-ci a pris place, dès le premier jour, parmi les plus courues de l'Europe.

MM. Arthur Cunliffe, de Saint-Clair, G. Neyt, E. Delchet, H. A. Blount, Reginald Herbert, duc de Vallombrosa, prince P. Esterhazy, baron J. Finot, capitaine Shepherd, marquis du Lau, Hobson, comte

B. de Montesquiou-Fezenzac, comte Hallez-Clapart, comte de Villars, de Simonis, duc d'Hamilton, Boschan, Lord Clinton, comte d'Espies, marquis de Graham, Collinet, colonel Wheateley, capitaine H. Patton, d'Espous de Paul, Sir W. Call, A. Leclerc, F. de Cartier, Sir Charles Legard, le comte de David Beauregard, Besana, Livingstone, Lorillard, le comte d'Evry, Leavry, Geary, D. Treherne, A. Lambert, Aubrey Patton et Hoof: tels sont les gentlemen anglais, français, américains, autrichiens, italiens, etc, qui sont venus prendre part à ce jeu intéressant.

L'enceinte du tir offrait un coup d'œil des plus animés et des plus ravissants; de toutes parts flottaient des drapeaux aux couleurs nationales encadrant les armes de la Principauté; puis, de distance en distance, comme pour prouver que les représentants de toutes les nations se donnaient fraternellement la main dans ce pacifique champ-clos, on avait disposé de larges bannières aux couleurs de tous les pays.

Les drapeaux de France, d'Angleterre, d'Autriche, de Russie, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, etc., flottaient là côte-à-côte au-dessus de parterres improvisés et renfermant pour la plupart des plantes exotiques.

En face du pavillon où se tenaient les tireurs, s'ouvre en hémicycle une plate-forme. C'est sur celle-ci que sont placées les boîtes d'où partent les pigeons. Ces boîtes sont au nombre de cinq. Lorsque le tireur est prêt, on ouvre, à l'aide d'une corde, une de ces cinq boîtes que le tireur ignore et le pigeon s'échappant est tiré au vol.

D'après les règles du tir, le coup n'est déclaré bon que lorsque l'animal abattu tombe en dedans de la plate-forme; quand le pigeon est blessé mortellement, mais qu'il a la force d'aller succomber en dehors de l'enceinte du tir, le coup est déclaré mauvais.

Les conditions du tir étaient du reste les mêmes que celles du *Club des Patineurs*, de Paris. Un seul arbitre, le comte de Turenne, avait été désigné par le comité; ses décisions étaient sans appel.

Un vent d'est désagréable contrariait très-visiblement les tireurs pendant la première journée où a été tiré le prix d'essai de 2,000 francs; néanmoins, il a été fait de magnifiques coups. Après une lutte assez longue, M. Reginald Herbert a été déclaré vainqueur du 1^{er} prix.

Le second prix consistant en 25 % pris sur les entrées, a été remporté par M. de Simonis et le troisième en 15 % des entrées également, par M. le

capitaine Shepherd. *Vansittart*

Un temps calme a favorisé la seconde journée pendant laquelle a été disputé le grand prix de 10,000 francs de Monte Carlo, pour lequel s'étaient fait inscrire les mêmes tireurs, à l'exception toutefois de quelques-uns, empêchés pour des causes quelconques. On remarquait également sur la liste des concurrents, quelques noms nouveaux, parmi lesquels ceux de MM. Sanderman, Girardin, Lewine, etc.

A une heure précise, le concours a commencé, et a duré jusqu'à quatre heures environ. L'heureux vainqueur a été M. Lorillard. Le duc d'Hamilton, M. Hoof et M. Herbert ont ensuite remporté les 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} prix, qui consistaient dans le 60 % sur les entrées pour le 2^d prix, 25 % pour le 3^{me} et 15 % pour le 4^{me}.

Des places réservées avaient été disposées, pour les spectateurs de cette lutte intéressante, de chaque côté du pavillon destiné aux tireurs. Nous y avons remarqué S. Exc. le Gouverneur Général, plusieurs hauts fonctionnaires de la Principauté, les directeurs de la Société des Bains et leurs Dames, etc. Parmi les étrangers, LL. AA. le Prince et la Princesse de Metternich, le marquis d'Azeglio, le prince Dolgorouki, M. Randoin-Berthier, et plusieurs de nos confrères de la presse parisienne.

Durant ces deux journées, le vapeur *Charles III*, élégamment pavoisé, et portant en poupe le drapeau du Prince, n'a cessé de sillonner la baie.

Le tir aux pigeons de Monte Carlo a désormais sa place acquise parmi les plus remarquables de l'Europe, et nul doute que ses prix ne soient dorénavant courus très-assidûment.

Dans notre prochain numéro, nous ferons la description de cet établissement qui vient d'être si brillamment inauguré, et qui est un des plus beaux et des plus spacieux qui existent.

THEATRE DE MONTE CARLO.

MARDI. — C'est l'auteur de *Gil Blas*, le spirituel Lesage, qui a fourni à l'auteur de *Livre III Chapitre I^{er}*, le nœud de son intrigue. Cette comédie formait, avec le *Choix d'un gendre*, le spectacle de cette soirée.

Livre III Chapitre I^{er} est une pièce très amusante; une jeune femme, fatiguée de se voir négligée par son mari, pour un ami qui habite avec eux, cherche par tous les moyens possibles à faire fuir cet importun. Elle ne peut aboutir à ses fins, et elle se désespère, lorsque une lettre de sa tante qu'elle a

consultée, vient la tirer d'embarras en lui disant d'agir comme l'héroïne d'un roman de Lesage.

D'après le conseil reçu, elle feindra d'aimer l'ami de son mari; elle le lui fera comprendre, et il est certain que celui-ci, pour ne pas troubler le jeune ménage, se décidera à fuir l'hospitalité fraternelle qui lui est offerte.

Mais, malheureusement pour la jeune femme, l'ami de son mari trouve la lettre de la tante, et le pot aux roses est découvert. Etonné, l'ami jure de donner une leçon à *Lucile*; il feint de répondre à sa flamme, et il se passe alors une scène des plus curieuses et des plus comiques se terminant par l'arrivée du mari auquel l'ami apprend tout.

MM. Saint-Germain et Reynald ont très bien joué cette pièce. Le premier a été un *Octave Dubourg* très réussi, et le second un charmant *Edmond de Mailly*. Quant à M^{lle} Oppenheim, elle a un peu trop chargé son rôle; elle a eu incontestablement de bons moments, mais dans quelques scènes elle a laissé un peu à désirer. Le naturel, voilà ce que devraient chercher tous les artistes.

M. Saint-Germain possède cette qualité à un très haut degré, aussi est-il acteur remarquable. Il nous l'a prouvé déjà bien des fois, mais surtout ce soir là dans le *Choix d'un gendre*.

Sous les traits de *Trugadin*, il représente un père qui, afin de connaître parfaitement les défauts et les qualités de son futur gendre, se place chez celui-ci comme domestique. On se rend compte des scènes curieuses qui se produisent, lorsque *Trugadin* voit rentrer *Emile de Montmeillan* du bal de l'opéra, en compagnie d'un domino. C'est de la comédie à la *Scapin* et le public rit beaucoup.

La mobilité de physionomie de M. Saint-Germain est remarquable; il a eu d'excellents moments, et a été, comme dans tous les rôles où il se montre, très applaudi. MM. Deltombe et Mussay ont partagé avec lui le succès de cette pochade. Quant à M^{lle} Magnier, elle a rendu avec beaucoup de vérité le type de *Mandolina*. Cette actrice a un talent très souple, beaucoup de naturel dans le jeu, de la verve, et, ce qui ne gâte rien, de ravissantes toilettes: il n'en faut pas davantage pour être choyé du public.

SAMEDI. — M. Saint-Germain n'est pas seulement un acteur de talent; ses *Trois Curiaces* nous ont prouvé qu'il savait être aussi un spirituel auteur.

Il y a de fort jolies scènes dans cette pièce, dont la donnée est originale. *Curiace Dupont* est surtout un type très réussi.

Trois amis de collège se sont juré une amitié indissoluble; ce que l'un fera, les deux autres le feront. Ils ont déjà, paraît-il, fait pas mal de choses, mais ils sont décidés maintenant à faire la dernière, c'est-à-dire à se marier, et ils ont chargé *Dupont*, un des leurs, de voyager pour l'article.

C'est sous les traits de ce dernier que nous apparaît M. Saint-Germain; il nous raconte spirituellement ses aventures et celles de ses amis. La scène se passe dans un hôtel où le hasard a amené une jeune veuve que *Curiace Dupont* a remarquée, qu'il voudrait bien épouser, mais qui n'a malheureusement pas deux sœurs pour ses deux amis.

Il se produit là des scènes très curieuses, grâce à la présence dans le même hôtel d'un certain M. *Van Truffen* très irascible. Mais, comme toujours, et à la suite de plusieurs reconnaissances, tout s'arrange pour le mieux: *Dupont* épousera *Camille*.

Cette petite comédie est très bien conduite; le style en est coulant, poétique parfois, spirituel tou-

jours. M. Saint-Germain a été applaudi comme auteur et comme acteur

MM. Deltombe et Mussay remplissaient, le premier, le rôle de *Van Truffen*, le second, celui d'*Eusèbe*. Tous deux se sont acquittés de leur tâche admirablement, et ont recueilli, à diverses reprises, de nombreux et légitimes bravos.

M^{lle} Magnier a été parfaite sous les traits de *Camille*. Nous l'avons revue dans cette pièce avec ce jeu savant, spirituel qui la distingue.

Autour du lac, qui formait la seconde partie du spectacle, est une pièce que nous avouons n'avoir pas bien comprise. L'auteur, ou plutôt les auteurs, ont-ils voulu prouver que les femmes honnêtes de Paris ont tort d'aller se promener seules en équipage, autour du lac, ou bien ont-ils voulu démontrer que le *audaces fortuna juvat* est un leurre? Nous ne savons. Toujours est-il que la pièce est émaillée de scènes divertissantes et très-réussies.

Peut-être y aurait-il quelques remarques à faire sur le type d'*Eva* qui est présenté sous un jour faux; mais bast! il ne faut pas y regarder de si près. Le public ne demande qu'à être amusé et il l'a été. Pourquoi nous montrerions-nous plus exigeant que lui?

M. St-Germain a joué le personnage de *Schnups* avec beaucoup de naturel, et M. Reynald a été un parfait amoureux.

Nous redirons à M^{lle} Max ce que nous lui avons déjà dit, qu'elle a de l'avenir. Elle tient la scène avec distinction, et ce qui lui manque encore comme sûreté de jeu, comme aisance dans l'allure, s'acquiert facilement avec le temps. M^{lle} Oppenheim excelle dans les rôles de soubrette; son personnage de *Madeleine* lui va à ravir.

Tous les interprètes ont été vivement applaudis.

A cause du bal du mardi gras, le spectacle de ce soir a été remis à jeudi.

Jolie soirée, mercredi passé, au théâtre des Gardes. Le spectacle se composait de *Un amico accanito*, comédie en un acte, d'un intermède musical, et de *l'Ile de Tulipatan*, opéra-bouffe.

Par suite de l'indisposition de quelques-uns des chanteurs qui devaient figurer dans l'intermède, celui-ci a été modifié; le sextuor de *Lucie* a dû être remplacé par une romance qu'a chantée avec beaucoup d'âme M. Graire fils. La romance de *Martha* et l'air de *Zampa* ont été également très bien dits par MM. Noviello et Langevin.

Nous n'avons que des compliments à faire aux amateurs qui ont joué *Un amico accanito*; tous ont parfaitement compris et rendu leurs rôles. Aussi les applaudissements ne leur ont-ils pas été marchandés.

L'Ile de Tulipatan, cette grosse bouffonnerie, cette charge désopilante, a été enlevée ensuite avec un entrain remarquable par ses interprètes. Les invités ont ri, beaucoup ri. Et comment, en effet, pourrait-il en être autrement! est-il possible de rester sérieux en présence de cette pochade, une des bonnes du genre.

L'Ile de Tulipatan appartient à la famille des *Croquefer*, des *Belle Hélène*, des *Ba-ta-clan*, etc, de toutes ces pièces enfin qui depuis quelque vingt années ont eu le privilège de dérider bien des fronts... sérieux d'ordinaire.

Nous ne terminerons pas ces lignes, sans féliciter bien sincèrement M. Graire, la cheville ouvrière de cette petite troupe d'amateurs, sur la façon intelligente avec laquelle il mène à bonne fin l'œuvre qui

lui a été confiée et qu'il a acceptée de si bonne grâce. C'est lui qui conduit toute la partie musicale et qui met au service de ces jeunes gens son expérience artistique. En le remerciant et en le complimentant au nom de tous, nous ne faisons qu'accomplir un devoir.

Nos lecteurs nous sauront gré, nous n'en doutons pas, de reproduire les lignes suivantes sur Monaco, dues à la plume étincelante de Charles Monselet. C'est un fragment de récit de voyage sur le littoral méditerranéen, publié dans *l'Illustration* par le spirituel disciple de Brillat Savarin.

Monte Carlo est le Versailles du littoral méditerranéen. Comme dans l'autre Versailles, des millions ont été jetés sur cette roche autrefois farouche et nue; des prodiges ont été réalisés, des miracles ont été accomplis et s'accomplissent encore. Au premier aspect, ce ne sont que terrasses superposées, rampes majestueuses descendant jusqu'à la mer, larges escaliers bordés d'arbres verts et de fleurs insolentes d'épanouissement; fontaines, vases, grottes, parterres, tout le train d'une résidence royale. — La statuaire est un peu absente, c'est une lacune à combler. — Au-dessus de ces doubles et triples terrasses d'un si grand aspect, s'élève et s'étend un édifice qui participe à la fois du temple athénien, de la villa italienne et du palais français, et qui est tout cela à la fois. C'est le Casino de Monte Carlo. L'œil charmé s'arrête sur des colonnades, des péristyles, des pilastres; sur des pavillons agrémentés de fresques légères; sur des perrons brodés d'héliotropes et de roses au cœur mourant. Maintenant, au milieu de cette féerie, représentez-vous un va-et-vient perpétuel d'hommes et de femmes élégamment parées, un frou-frou d'étoffes, un fouillis d'ombrelles, des saluts échangés au tournant des bosquets, des entretiens accoudés sur des balustrades de marbre, et vous aurez un tableau pour lequel ce ne serait pas trop de la collaboration d'Isabey, de Baron et de Voillemot. Ajoutez-y des bouffées de musique, des accords de valse qui s'échappent l'après-midi d'une cage en fer doré, pleine d'instrumentistes choisis parmi les plus renommés de l'Europe. N'oubliez pas surtout ce printemps éternel emprunté à l'île de Calypso. Il y a beaucoup de l'île de Calypso dans le Casino de Monte Carlo...

Monaco! Monte Carlo! Pays séduisants et tentateurs! Là on ne rencontre ni laboureur harassé de fatigue, ni paysan courbé sous un lourd fardeau. Le seul commerce qui s'y pratique est celui de l'essence de violettes et de l'essence de roses, le plus poétique des commerces, on en conviendra. Quant aux objets de première nécessité, ils y sont tellement inconnus, que Théodore de Banville a pu raconter, sans qu'aucune voix s'élevât pour l'accuser d'exagération, l'histoire d'un brin de paille acheté à un prix fou par l'administration du Casino. C'était à l'occasion d'une représentation du *Dépit amoureux*. Marinette, lors de la répétition, s'aperçut tout à coup qu'il lui manquait la paille qu'elle doit rompre avec Gros-René. Comment faire? On fouilla vainement tout Monaco: de la paille, allons donc! Et pourquoi pas aussi de l'avoine, du seigle, de l'orge? En présence de l'embarras des comédiens, qui refusaient de déranger quelque chose à l'œuvre sacrée de Molière, l'administration du Casino n'hésita pas: elle fit atteler une chaise de poste qui emporta vers Nice un courrier chargé d'aller conquérir ce brin de paille fabuleux. Je ne sais rien de plus beau dans l'histoire de l'art dramatique.

Pour le moment, on m'a paru fort occupé à Monte Carlo de l'installation d'un tir aux pigeons, situé tout à fait au bord de la mer, et destiné à voir affluer des amateurs de toutes les parties du monde. Le bâtiment est presque terminé; il est fort coquet, bien qu'il n'ait coûté que quelques centaines de mille francs. L'intérieur en a été décoré de peintures charmantes par un artiste très-connu à Paris et très-gouté partout, M. Ternante. L'inauguration de ce tir aux pigeons doit

avoir lieu prochainement ; on parle déjà de plusieurs prix de 10,000 de 15,000 francs, de 20,000 francs. C'est à croire que l'or et les billets de banque font partie de la flore de cette fertile contrée.

Mais il faut que je continue mon voyage ; je jette un dernier adieu, en les groupant dans un long coup d'œil, aux gracieuses habitations de Léon Dormeuil, d'Arban, de Briguiboul, de Villemessant, blotties dans les oliviers argentés, ou adossées aux rocs séculaires. « Semez des Gascons, ils poussent partout, » disait Henri IV ; il paraît que le mot peut s'appliquer également aux artistes et aux gens de lettres. Heureux confrères ! colonie spirituelle et bien avisée ! Vous qui avez su transporter toutes les gaietés parisiennes dans ce coin de terre, combien j'envie votre destin !

Courses de Nice.

1^{re} journée

La première réunion des courses n'a pas été favorisée par le beau temps ; de grands nuages noirs couraient dans le ciel dont ils voilaient l'azur si éclatant d'ordinaire. Malgré ce contre-temps, le turf offrait un coup d'œil très animé.

Aux tribunes, au pesage, sur la piste, allaient et venaient quelques-uns des représentants de la *gentry* anglaise, russe et française. Les autorités du département s'étaient, de leur côté, rendues sur le lieu de la fête.

On remarquait plusieurs magnifiques équipages et une foule de cavaliers et d'amazones.

A deux heures, le signal de la première course a été donné par M. E. Delchet qui remplissait les difficiles fonctions de *Starter*.

Neuf chevaux ont couru. *Roitelet*, appartenant au baron Finot a gagné facilement *Crève-cœur*, au duc de Hamilton 2^{me}, et *Caprice*, au comte E. de D. Beauregard 3^{me}.

Le grand prix de la ville de Nice est venu ensuite. Les paris étaient très animés. Treize chevaux sont partis. *Pythonisse* appartenant à Page et monté par lui-même, a tenu la tête tout le temps et est arrivée première, suivie de près par *Beaumont*, au baron Finot 2^{me}, et *Fleuriste*, au duc d'Hamilton 3^{me}.

Trois chevaux seulement, sur seize inscrits, se sont disputé le prix de S. A. S. le Prince de Monaco. Ces trois chevaux sont *Valentino*, *Sathaniel* et *Chilworth*. Ce dernier ayant démonté son jockey à la barrière, la course a continué entre *Valentino* et *Sathaniel*. *Valentino* est arrivé bon premier.

Comme toujours on a eu à constater quelques chutes de jockeys, mais sans conséquences graves.

2^{me} journée

Le temps n'a pas été plus favorable, ce jour-là, que le précédent ; le champ de courses présentait néanmoins un coup d'œil ravissant.

Trois prix devaient être courus. Celui de Monte Carlo a été disputé par neuf chevaux.

Marin, à M. le baron Finot, est arrivé premier. Second : *Fleuriste*, à M. le duc de Hamilton. Troisième : *Roitelet*, à M. le baron Finot.

Marin a gagné *Fleuriste* d'une tête et *Roitelet* d'une demi-longueur.

Le prix des Haies est venu ensuite. Cinq chevaux ont couru. *Cadmus* à M. Borda a gagné facilement *Sathaniel*, second, et *Chilworth*, troisième.

Un nombre égal de chevaux s'est présenté au poteau pour le prix des Hôtels. *Astrolabe*, au baron Finot, est arrivé premier ; *Flora*, second, *Crève-cœur*, troisième.

3^{me} journée

Un temps plus désagréable encore que celui qui a régné pendant les deux premières journées, a contrarié au plus haut degré les spectateurs et les acteurs de cette journée, pendant laquelle on a eu à enregistrer la chute d'un jockey dans la course pour le grand prix de 10,000 francs, de Monaco.

Malgré le vent et la pluie, les curieux étaient relativement très-nombreux.

A deux heures a été couru le prix de la Colonie Étrangère. *Sacripant*, à M. d'Espous est arrivé premier.

Le prix du Comité a été gagné par *Cadomus* à M. Macevoy.

Dans le grand prix de Monaco de 10,000 fr. sur 21 chevaux engagés, 8 seulement se sont présentés au poteau. Après une course pendant laquelle les concurrents ont presque toujours marché en peloton serré, *Cadomus* à M. Macevoy a gagné d'une longueur environ *Oddfellow*, second, à M. Hobson.

Lettres Politiques sur les Jeux (*)

TROISIÈME LETTRE.

Monsieur le rédacteur en chef,

C'est, comme nous l'avons déjà dit, la loi du 18-22 juillet 1836 qui abolit les jeux publics en France ; ils ont été supprimés le 1^{er} janvier 1837. L'Angleterre ne nous suivit dans cette voie que dix-sept ans plus tard.

Cependant ce serait fine illusion de croire que les jeux ont effectivement disparu de Londres et de Paris. En droit et légalement, ils ont cessé d'être publics ; ils sont devenus clandestins, à preuve les dix mille tripots parisiens dont parle le *Gaulois*. C'est là la plaie et le danger.

Observons que cette infraction monstrueuse à la loi de prohibition couvre l'exploitation d'industries sans nom, s'exerçant dans l'ombre favorable aux voleurs et loin de tout contrôle de l'autorité. Voilà comment les malfaiteurs éludent la loi et y trouvent une source de bénéfices illicites.

La législation française, ainsi éludée par les particuliers, n'est pas du reste une règle invariable pour l'administration. L'abolition des jeux dans la métropole n'a pas été un obstacle à leur rétablissement dans nos colonies, ce qui est un argument en faveur de la possibilité de leur rétablissement en France. En voulez-vous la preuve ? La voici :

Un récent arrêté de M. le contre-amiral G. Ohier, gouverneur de la Cochinchine, a autorisé l'ouverture d'une maison de jeu public à Vinh-Long, dans la province de Saïgon. Cet arrêté qui porte la date du 29 décembre 1868, vise les décisions des 26 juillet, 17 août 1861 régissant les maisons de jeu de Cholon et applique les mêmes règles pour la mise en ferme de celle de Saïgon, par adjudication publique du gouvernement. Cette adjudication a eu lieu en effet pour les établissements créés à Vinh-Long, le 25 janvier 1869.

Est-ce clair ? Qu'est devenue la loi de 1836 ! Ce qui est permis aux colonies, peut-il être plus longtemps défendu en France ?

Il n'y avait sans doute pas pour l'ouverture des maisons de jeu de Vinh-Long les motifs sérieux que j'ai à proposer pour leur rétablissement dans la métropole : la nécessité de pourvoir à notre déficit, de réparer nos désastres, de payer nos dettes, de délivrer notre sol de l'occupation étrangère.

Quelle source de profits n'en pourrait-on pas espérer, quand on réfléchit que l'Allemagne a tiré dans ces derniers temps plus de deux cents millions par an de la ferme des jeux ? Rien que les loteries, dites par classes, existant dans toute la Prusse, dans le Brunswick, la Saxe et autres états de la Confédération, fournissent cette somme aux caisses publiques. Spa considère sa maison de jeu comme son plus précieux privilège ; elle en jouit depuis plus de cent ans, et son budget municipal y puise d'abondantes ressources. Aix-la-Chapelle possède un semblable avantage depuis cent vingt ans ; toute la contrée s'en ressent dans sa prospérité.

La loterie existe en Italie et rapporte à l'Etat une trentaine de millions par an. L'Autriche qui a aboli les jeux de hasard, a conservé aussi la loterie, comme source de revenus publics. Il en est de même dans la principauté de Monaco, dans les Etats-Romains, en Espagne, en Suède, en Belgique, en Suisse, en Turquie, dans les provinces Danubiennes, dans tous les pays d'Europe enfin, à l'exception de l'Angleterre et de la France.

Mais ce n'est pas en Europe seulement que les maisons de jeu existent publiquement. L'Egypte en compte un grand nombre et le Caire seul en contient plus de vingt dans ses murs. Il n'y a pas jusqu'à la puritaine Amérique qui n'ait permis le développement de ces sortes d'établissements sur un pied bien plus considérable qu'aucun Etat de notre continent. New-York, Baltimore, Cincinnati, Philadelphie, la Nouvelle-Orléans ont, en nombre illimité, des maisons de pharaon et de roulette.

La passion du jeu a donc, dans presque tous les pays du monde, les moyens de se satisfaire sous le contrôle de l'autorité. Dans la plupart des régions, c'est la passion réglementée ; dans quelques autres, c'est la passion tout au moins surveillée. On voit ici des établissements concédés moyennant un fermage, ouverts au public en vertu d'autorisations et de traités émanant de l'administration ; c'est le cas de la France coloniale. On voit ailleurs la propagation des tripots clandestins, démontrant par les dangers qu'ils créent et les malheurs qu'ils causent la nécessité des établissements publics que la loi interdit ; c'est le cas de la France continentale. On voit enfin, chez les nations

prévoyantes, la réglementation régulière et légale pour la garantie du public, le profit de l'Etat et la sincère sauvegarde de l'honnêteté et de la morale.

Si ce n'est d'ailleurs sous leur forme ancienne, les maisons de jeu public pullulent en France sous des noms et des apparences nouvelles que la loi n'atteint pas et que l'autorité protège.

Il se rencontre presque partout des cercles que la police autorise, mais qu'elle ne surveille pas. On sait ce qui se passe dans un grand nombre. Nul n'ignore que le jeu n'y présente pas les garanties de loyauté nécessaires et que par conséquent il y devient d'autant plus dangereux qu'il a toutes les séductions des jeux surveillés sans en avoir les sécurités.

Ne sont-ce pas aussi des établissements de jeu que ces maisons couvertes dans les grandes villes pour la tenue des paris des courses ? La spéculation s'y étend chaque année sur des centaines de millions, sans être frappée d'aucun impôt et en laissant à leurs directeurs des bénéfices fort importants.

Ne convient-il pas aussi de noter les jeux de Bourse qui subsistent non seulement dans toutes les capitales, mais encore dans la plupart des grandes villes commerçantes et industrielles des deux mondes ? Ce sont des institutions qui manient les capitaux dans des proportions bien plus considérables que toutes les maisons de jeu de l'Univers, passées, présentes et futures.

Les gouvernements ne considèrent pas les ruines qu'elles font : ils ne les interdisent pas comme immorales ; ils les soutiennent au contraire, les encouragent et les regardent comme les instruments du crédit public. C'est par elles, en effet, que les capitaux sont mis en mouvement et qu'ils viennent féconder l'industrie et le commerce national ; c'est par elles que se sont accomplis tant de prodiges et que la fortune publique a décuplé depuis un demi siècle.

De toutes ces considérations nous pouvons tirer ces premières conséquences : que l'habitude du jeu est répandue sur toute la surface du globe ; qu'elle se réfugie sous toutes les formes ; qu'elle persiste malgré toutes les prohibitions parce qu'elle est dans la nature aventureuse de l'homme ; et que puisqu'il en est ainsi en dépit du législateur, puisque l'homme se montrera toujours et partout excessivement ingénieux pour se procurer les moyens de satisfaire cette passion, les gouvernements les plus sages sont ceux qui ont su la réglementer, la surveiller, et en tirer profit pour alléger les charges de l'Etat.

L'opinion publique partage généralement cette manière de voir. Elle n'admet pas que ce soit une offense à la morale que de réglementer les jeux d'une façon normale et légale. Le jeu en lui-même n'est pas immoral ; il ne peut être condamné ni prohibé ; il n'y a que des façons de jouer condamnable ; l'important est de bien établir cette distinction.

Le seul jeu immoral, c'est le jeu déloyal, ou plutôt il n'y a d'immoral dans le jeu que son exploitation déloyale. Habitude, distraction, spéculation ou passion, le jeu est un besoin pour certaines natures ; si la conscience ne l'incrimine pas, il n'y a aucune infraction à la loi morale, et, par suite, il n'y a pas de puissance au monde qui ait le droit de lui appliquer une pénalité et qui ait la force d'arracher la passion du cœur où elle a pris racine.

Donc, il ne fallait pas supprimer les jeux publics en France, et il serait raisonnable de les rétablir. Les jeux publics sont les seuls honnêtes ; les jeux clandestins sont suspects et trop souvent entachés de déloyauté, de tromperie ; ce sont ces derniers qu'il faut poursuivre dans leurs repaires et extirper de la société. Que s'y passe-t-il ? On la tricherie la plus effrontée s'y exerce sans répression, ou bien les chances de gain et de perte n'y sont pas dans un équitable équilibre entre les adversaires.

Il y a des jeux de pure adresse ; dans ce cas il peut y avoir inégalité de forces entre les deux champions, et les chances être plus favorables à l'un qu'à l'autre, mais il ne peut y avoir tromperie. Il y a les jeux où l'adresse est combinée avec le hasard ; à mesure que le hasard entre en plus forte proportion dans les chances de gain et de perte, n'est-il pas évident que l'équilibre des forces est plus complet et que l'action devient de plus en plus loyale ? Le hasard, se mettant de la partie contre-balance l'infériorité des forces ; ou il n'y a plus que le hasard, l'égalité des chances est absolue.

Il n'y a donc, à proprement parler que deux sortes de jeux : ceux qui ont la loyauté pour base, ce sont ceux où le hasard a la plus grande part ; et ceux qui ouvrent carrière à la fraude, ce sont ceux où le hasard diminue et disparaît parfois tout entier.

Abolir l'un en protégeant l'autre : voilà la loi qu'il faut faire. Je vous en montrerai l'opportunité, au point de vue de nos finances.

Agréer mes sentiments dévoués.

GUY DE LA MOTTE.

(*) Voir les Nos 709 et 711.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 5 au 11 Février 1872.

GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, français, c. Davin, sable
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Musso, id.
 NICE. b. yacht à vapeur *Thilsto*, anglais, c. Long, s. l.
 ID. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 ID. aviso à vapeur *la Souris*, français, c. Ricci, id.
 BORGHETTO. cutter *N.-D. des Miséricordes*, italien,
 c. Lamberty, planches
 MENTON. brick-goëlette *la Caroline*, français, c. Vin-
 cens, vin
 NICE. balancelle *Ste-Marie de la Piété*, italien, c. Pie-
 racini, sur lest
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 ID. yacht à vapeur *Thilsto*, anglais, c. Long, id.
 GOLFE JUAN. b. *la Pauline*, français, c. Gabriel, sable
 ID. b. *l'Assomption*, id. Baral, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Musso, id.

Départs du 5 au 11 Février 1872.

GÈNES. cutter *Bonne famille*, italien, c. Chiarello, div.
 GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, français, c. Musso, s. lest
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Davin, id.
 NICE. yacht à vapeur *Thilsto*, anglais, c. Long, id.
 ID. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 ID. aviso à vapeur *la Souris*, français, c. Ricci, id.
 VINTIMILLE. balancelle *Ste-Marie de la Piété*, italien,
 c. Pieracini, id.
 MENTON. cutter *N.-D. des Miséricordes*, italien, c. Lam-
 berty, m. div.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, sur lest
 ID. yacht à vapeur *Thilsto*, anglais, c. Long, id.
 GOLFE JUAN. b. *la Pauline*, français, c. Gabriel, id.
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Barral, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Musso, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Davin, id.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerranée. Service provisoire à partir du 30 Janvier.

DE MENTON A NICE.

PRIX DES PLACES			STATIONS.	DÉPARTS								
1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		MATIN				SOIR				
			MENTON	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
70	50	35	Roquebrune	7 10	11 3	midi 40	4 24	6 24	10 40			
95	70	50	MONTE CARLO	7 20	11 14	midi 50	4 37	6 34				
1 15	90	65	MONACO	7 29	11 24	midi 59	4 48	6 43	11 4			
1 95	1 45	1 05	Eze	7 36	11 34	1 5	4 54	6 51	11 10			
2 15	1 60	1 15	Beaulieu	7 49	11 49	1 19	5 8	7 4				
2 45	1 85	1 35	Villefranche-sur-mer	7 57	11 57	1 27	5 16	7 12				
3 05	2 25	1 65	NICE	8 12	midi 4	1 33	5 23	7 19	11 33			
				8 25	midi 17	1 47	5 36	7 32	11 46			

DE NICE A MENTON

			NICE	7 53	11 15	2 11	6 11	8 24	min 55			
55	45	30	Villefranche-sur-mer	8 7	11 31	2 12	6 14	8 37	1 7			
85	70	45	Beaulieu	8 14	11 38	2 19	6 21	8 44				
1 5	80	55	Eze	8 22	11 48	2 27	6 29	8 52				
1 95	1 45	1 05	MONACO	8 41	midi 4	2 41	6 49	9 6	1 31			
2 15	1 60	1 15	MONTE CARLO	8 46	midi 9	2 46	6 54	9 12	1 36			
2 35	1 75	1 35	Roquebrune	8 58	midi 18	2 55	7 3	9 21				
3 05	2 25	1 65	MENTON	9 7	midi 27	3 4	7 12	9 30	1 52			

Grand Hôtel des Bains à Monaco

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient encore de s'agrandir, comme annexe, l'ancien hôtel du Louvre qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse restaurant sur la mer.
 Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires.
 La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris, à des prix très modérés.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et Pension. — Chambres meublées.

RESTAURANT BARRIERA, avenue Florestine, à la Condamine. — Chambres meublées. — Pension.

En vente à l'imprimerie du Journal :

UNE VISITE A MONACO

Prix : fr. 1 ; par la poste, fr. 1 20.

Hôtel d'Angleterre, tenu par A. NOGHÈS, rue du Tribunal, à Monaco. Table d'hôte et Pension.

Hôtel de la Paix, tenu par FONTAINE, rue Basse, à Monaco, Table d'hôte et Pension.

30 Minutes
 DE
 NICE

SAISON D'HIVER A MONACO

DU 1^{er} NOVEMBRE 1871 AU 1^{er} MAI 1872

15 Minutes
 DE
 MENTON

Parmi les Stations hivernales du Littoral méditerranéen, Monaco occupe la première place par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs et qui en ont fait aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant ces mois où la bise et les frimas désolent les contrées moins privilégiées.

La Principauté de Monaco, située sur le versant des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord. L'hiver, sa température est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin.

La presqu'île de Monaco est posée comme une corbeille éclatante dans la Méditerranée, cette vaste mer d'un bleu intense. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des larges horizons; — la lumière enveloppe ce calme et riant tableau. Monaco, en un mot, c'est le miroir du printemps.

Monaco possède un vaste Etablissement de Bains de Mer, ouvert toute l'année, où se trouvent également des salles pour l'hydrothérapie, pour des bains d'eau douce, d'eau minérale et des bains de mer chauds.

Pour les étrangers désireux de demeurer près de l'Etablissement des Bains, il y a dans l'Etablissement même l'Hôtel des Bains, parfaitement aménagé, avec table d'hôte et restaurant et qui joint

le rare avantage de la modicité des prix au confortable le plus complet.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des géraniums, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

Au bas des jardins on vient de terminer l'installation d'un vaste et magnifique Tir aux Pigeons.

En face de l'Hôtel de Paris on voit des magasins contenant tout ce que l'élégance parisienne peut offrir parmi les objets de luxe et de première nécessité, un bureau de tabac où l'on trouve avec les tabacs ordinaires de la régie française, les cigares étrangers supérieurs de l'entrepôt du Grand Hôtel, au Boulevard des Capucines de Paris.

On y voit de plus 3 somptueux cafés avec billards.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, de charmantes villas, coquettement posées au milieu des orangers et des citronniers, offrent aux étrangers de nombreux appartements.

A partir du 1^{er} novembre la Saison des Fêtes commence à Monaco pour se prolonger sans interruption jusqu'au 1^{er} mai.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions que les Etablissements des bords du Rhin, Wiesbaden, Hombourg et Bade. Pendant toute la saison d'hiver, une troupe d'artistes des meilleurs théâtres de Paris y joue, plusieurs fois par semaine, la comédie et le vaudeville.

Des Concerts splendides, dans lesquels se font entendre les plus grands virtuoses et les plus célèbres cantatrices, viennent ajouter à l'éclat de cet orchestre, dont la réputation justement acquise est aujourd'hui européenne. L'Administration donne fréquemment de grands bals parés, des réunions dansantes et des bals d'enfants.

Le Casino contient des Salles de Conversation et de Bal, ainsi qu'un Cabinet de Lecture où se trouvent tous les journaux illustrés, toutes les publications françaises et étrangères — environ 150 Journaux et Revues.

Dans les Salons de Jeux, vastes et bien aérés, il y a en permanence des tables de Trente-et-Quarante et de Roulette.

La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs.

Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or. Le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 fr.

Le trajet de Paris à Monaco se fait en 24 heures; de Lyon en 15 heures; de Marseille en 7 heures.